

AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	12 avril 2024	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

- DOSSIER CONFIDENTIEL
 DOSSIER SOUS EMBARGO (CONFIDENTIEL TEMPORAIREMENT)

Intitulé du dossier Bilan des activités du Comité de reconnaissance des groupes étudiants 2023	Point 4.2.1
---	----------------

Responsable du dossier Jonathan Giguère , directeur du Bureau des affaires étudiantes	Signature <i>Jonathan Giguère</i>	Date 25 mars 2024
---	--------------------------------------	----------------------

Préparé par Isaline Arsac, conseillère à la vie étudiante
--

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS
- Annexe 1 : Tableau résumé des décisions prises par le Comité de reconnaissance des groupes étudiants (CRGET)
- Annexe 2 : Liste des groupes étudiants candidats à la reconnaissance, des groupes étudiants reconnus, des groupes étudiants parapluie et des groupes étudiants d'envergure.

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS

SI CE DOSSIER EST CONFIDENTIEL VEUILLEZ EN PRÉCISER LES MOTIFS

Le Comité de reconnaissance des groupes étudiants prend des décisions sur le statut des groupes, en vertu des conditions de la Politique 51 de reconnaissance des groupes étudiants, et relève du Comité de la vie étudiante.

Il est composé de onze (11) personnes : sept (7) étudiantes, étudiants et quatre (4) représentantes, représentants institutionnels.

Membres étudiants :

- Deux (2) membres étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires ;
- Un (1) membre étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires siégeant au CVE ;
- Trois (3) membres étudiants élus par les groupes étudiants ;
- Un (1) membre étudiant élu par les groupes étudiants siégeant au CVE.

Membres institutionnels :

- Quatre (4) représentantes, représentants institutionnels dont deux (2) proviennent des SVE.

Ressources administratives :

- Une conseillère, un (1) conseiller à la vie étudiante.

Le Comité de reconnaissance des groupes étudiants s'est rencontré trois (3) fois, les 9, 16 février et 13 mars 2024. Lors de la séance, quatre (4) demandes de candidature à la reconnaissance, aucune demande de reconnaissance, vingt (20) demandes de renouvellement de reconnaissance de groupes étudiants, une (1) demande de renouvellement de reconnaissance de groupe étudiant parapluie et cinq (5) demandes de renouvellement de reconnaissance de groupes d'envergure ont été analysées.

Parmi les quatre (4) demandes de candidature à la reconnaissance, une (1) a été acceptée.

Six (6) retraits ont été traités. Les quatre (4) groupes étudiants **Jeunesse enrichie UQAM**, **l'association végétarienne et antispéciste**, le **Club de lecture de l'UQAM** et **Amnistie internationale UQAM** ont perdu leur statut de groupe reconnu à la suite de communications envoyées par les personnes administratrices, informant les SVE de leur volonté de fermer leur groupe, par manque de relève. De plus, aucun de ses quatre (4) groupes étudiants cités n'a déposé de dossier de renouvellement de reconnaissance au 15 novembre 2023, comme le stipule l'article 6.3 sur le renouvellement de la reconnaissance des groupes étudiants et que cela implique un retrait de statut comme le mentionne l'article 6.12 de la Politique 51.

La **COOP UQAM** et **Parlons Sciences UQAM**, sont deux (2) groupes reconnus qui ont perdu leur statut à la suite d'un non-respect des conditions appliquées lors du CRGET du 23 mars 2023, comme le prévaut l'article 6.12 de la Politique 51.

Décisions Comité de reconnaissance des groupes étudiant

10e rencontre - 9 et 16 février 2023

par ordre alphabétique

RÉSOLUTION	GROUPE	TYPE DE GROUPE	DÉCISION (voir légende)	CONDITIONS ET RECOMMANDATIONS	DÉLAI CONDITION	DURÉE
2024-CRGET-282	AIESEC	reconnu	DRR	Conditions : QUE le groupe revoit son visuel et l'appellation de son groupe afin de se distinguer de l'ESG ; QUE le groupe présente ses états financiers à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, tel que stipulé à l'article 6.14.3 de la Politique 51 ; QUE le groupe s'adresse à l'ensemble de la communauté	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-283	Aministie internationale	reconnu	retrait	aucun dépôt de dossier - retrait	retrait	
2024-CRGET-284	ASEA UQAM	reconnu	DRR	Conditions : QUE le groupe complète sa mise à jour annuelle 2022 au Registre des entreprises du Québec, et ce, d'ici le 31 mars 2024 ; QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 mars 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ; QUE le groupe dépose un extrait de procès-verbal de son assemblée générale annuelle, et ce d'ici le 31 mars 2024 ; Recommandations : QUE le groupe bénéficie de l'encadrement d'une professionnelle ou d'un professionnel Bureau des affaires étudiantes ; QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-285	AEOC	reconnu	DRR	Condition : QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 mars 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ; Recommandations : QUE le groupe dépose des états financiers plus détaillés et plus cohérents lors de son prochain renouvellement ; QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-286	Association antispéciste et végane	candidat à la reconnaissance	retrait	aucun dépôt de dossier - retrait	retrait	
2024-CRGET-287	AEM UQAM	reconnu	DRR	Sans condition Recommandation : QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025

2024-CRGET-288	BCM	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe s'assure de mettre à jour la liste de ses administrateurs et administratrices au REQ et dans le registre des officiers et officières des SVE en cohérence avec les résolutions prises en assemblée générale.</p> <p>Recommandations :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe fasse un affichage suffisant auprès des membres pour annoncer ses assemblées générales annuelles ;</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-289	CPN	reconnu	DRR	<p>Sans conditions</p> <p>Félicitations pour avoir rendu un dossier complet avant la date limite.</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-290	Club de lecture UQAM	candidat à la reconnaissance	retrait	aucun dépôt de dossier - retrait	retrait	
2024-CRGET-291	Littéracie ensemble UQAM (Collège Frontière)	reconnu	DRR	<p>Condition :</p> <p>QUE le groupe présente le bilan de ses activités à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, tel que stipulé à l'article 6.14.3 de la Politique 51 ;</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-292	CUAL	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe dépose des états financiers complets pour 2021-2022 et 2022-2023 ainsi que son budget prévisionnel 2023-2024, d'ici le 31 août 2024 ;</p> <p>QUE le groupe dépose un extrait de procès-verbal de son assemblée générale annuelle, d'ici le 31 août 2024 ;</p> <p>QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 août 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ;</p> <p>QUE le groupe complète la régularisation de sa subvention pour les obligations administratives demandées pour 2022- 2023, d'ici le 31 août 2024.</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe bénéficie de l'encadrement d'une professionnelle ou d'un professionnel par le Bureau des affaires étudiantes ;</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

2024-CRGET-293	Elle Code	reconnu	DRR	<p>Sans conditions</p> <p>Recommandations :</p> <p>QUE le groupe diversifie ses activités pour les ouvrir à l'ensemble de la communauté uqamienne ;</p> <p>QUE le groupe bénéficie de l'encadrement d'une professionnelle ou d'un professionnel par le Bureau des affaires étudiantes pour l'obtention de modèle de procès-verbal d'assemblée générale ;</p> <p>QUE le groupe suive la formation sur les Rôles et responsabilités des admin. d'un OBNL offerte par Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>Félicitations pour avoir été à la 1ere place du CS Game à Chicoutimi en 2023 (compétition universitaire d'aptitude en informatique pour démontrer ses habiletés en programmation et optimisation) dans la catégorie Développement mobile. Ainsi que pour les 1ere et 2ème place au JFFI (Journée francophone des femmes en informatiques) (compétition en programmation) pour les deuxièmes cycles.</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-294	Etudiants socialistes UQAM	reconnu	DRR	<p>Retrait si** Condition :</p> <p>QUE le groupe tienne une assemblée générale annuelle, et ce, avant le 31 août 2024 afin d'élire un conseil d'administration composé majoritairement d'étudiantes et d'étudiants de l'Université inscrites et inscrits dans un programme d'études, tel que stipulé à l'article 6.1 de la Politique 51. Si cette condition n'est pas remplie au 31 août 2024, le groupe perdra son statut de groupe reconnu et de toute ce que cela implique. Que les activités soient organisées par et pour la communauté uqamienne, tel que stipulé par l'article 5.1 de la Politique 51 ;</p> <p>Recommandations :</p> <p>QUE le groupe dépose des états financiers et un budget prévisionnel plus cohérents lors de son prochain renouvellement et qu'il présente ses états financiers par année et non pour deux ans sur le même document ;</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Service de soutien aux activités étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe respecte les dates de dépôt des dossiers pour son prochain renouvellement</p> <p>-->Le groupe avait eu une condition de mettre son CA à jour avec des personnes étudiantes inscrites dans un programme d'études de l'UQAM en 2020 déjà.</p> <p>-->Que le groupe mette à jour son CA d'ici le 31 août 2024, sinon retrait du statut de groupe étudiant reconnu.</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

2024-CRGET-295	IKTUS	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le comité démontre que ses activités sont organisées par des personnes étudiantes inscrites à l'UQAM et impliquées dans le groupe et pour la communauté uqamienne l'UQAM, comme le prévoit l'Art 5.1 de la Politique 51 ;</p> <p>QUE le groupe coupe les liens d'affiliation ou de gouvernance avec le GBUC et IFES d'ici le 31 août 2024 ;</p> <p>QUE le groupe se retourne vers sa mission principale (lettres patentes) pour ce qui concerne l'animation pastorale ;</p> <p>QUE le groupe ne soit pas un groupe confessionnel ;</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe bénéficie de l'encadrement d'une professionnelle ou d'un professionnel par le Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>--> Si en septembre on n'a pas de preuve d'un changement, un retrait sera demandé.</p> <p>-- >Passer à travers Podio pour voir les résas aux 2 semaines et refuser les activités si pas de par et pour.</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-296	Jeunesse enrichie UQAM	demande de reconnaissance	DR	aucun dépôt de dossier - retrait	retrait	
2024-CRGET-297	L'Apostrophe	reconnu	DRR	<p>Condition :</p> <p>QUE le groupe présente le bilan de ses activités à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, tel que stipulé à l'article 6.14.3 de la Politique 51 ;</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe diversifie ses activités pour les ouvrir à l'ensemble de la communauté uqamienne ;</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-298	Les Cours du Samedi	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe dépose une mission d'examen ou des états financiers audités, en fonction de ses revenus, lors de son prochain renouvellement, tel qu'exigé à l'article 6.14.4 de la Politique 51.</p> <p>QUE le groupe ouvre davantage ses activités à l'ensemble de la communauté de l'UQAM.</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025

2024-CRGET-299	Ligue d'Improvisation Centrale UQAM	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe présente le bilan de ses activités à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, tel que stipulé à l'article 6.14.3 de la Politique 51 ;</p> <p>QUE le groupe s'assure de mettre à jour la liste de ses administrateurs et administratrices au REQ et dans le registre des officiers et officières des SVE en cohérence avec les résolutions prises en assemblée générale.</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Service de soutien aux activités étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe bénéficie de l'encadrement d'une professionnelle ou d'un professionnel par le Bureau des affaires étudiantes pour l'obtention de modèle de procès-verbal d'assemblée générale ;</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-300	Montréal Campus	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe s'assure de mettre à jour la liste de ses administrateurs et administratrices au REQ et dans le registre des officiers et officières des SVE en cohérence avec les résolutions prises en assemblée générale.</p> <p>QUE le groupe dépose des états financiers complets pour 2021-2022 et 2022-2023 ainsi que son budget prévisionnel 2023-2024, d'ici le 31 mars 2024 ;</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>Que le groupe veille à éditer dans leurs règlements généraux que la personne rédactrice en chef soit considérée comme la personne à la présidence</p> <p>Bravo pour les 2 personnes impliquées ayant gagné un prix du Devoir de la presse étudiante et Devoir de la bourse étudiante, respectivement !</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-301	Parlons Sciences	reconnu	DRR	<p>Retrait</p> <p>Le Comité RETIRE le statut de groupe reconnu à Parlons Sciences UQAM</p> <p>Qu'il soit spécifié aux responsables du groupe qu'ils ont jusqu'au 31 mars 2024 pour libérer le local SH-R525 occupé par le groupe Parlons Sciences UQAM.</p>	retrait	

2024-CRGET-302	Passerelle 840	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe complète sa mise à jour annuelle 2023 au REQ d'ici le 31 mars 2024 ;</p> <p>QUE le groupe s'assure de mettre à jour la liste de ses administrateurs et administratrices au REQ et dans le registre des officiers et officières des SVE en cohérence avec les résolutions prises en assemblée générale.</p> <p>QUE le groupe respecte la loi encadrant les OSBL concernant la mise en place d'une assemblée générale annuelle élisant son conseil d'administration ;</p> <p>Recommandation :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-303	Regroupement entrepreneurial étudiant de l'UQAM	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe présente ses états financiers et le bilan de ses activités à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle, tel que stipulé à l'article 6.14.3 de la Politique 51 ;</p> <p>QUE le groupe signe son protocole d'entente au 31 mars 2024.</p>	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-304	UQAM en Spectacle	reconnu	DRR	<p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe dépose des états financiers complets pour 2021-2022 et 2022-2023 ainsi que son budget prévisionnel 2023-2024, d'ici le 31 mars 2024 ;</p> <p>QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 mars 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ;</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-303	CERAN	parapluie	DRR	<p>Condition :</p> <p>QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 mars 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ;</p> <p>Recommandations :</p> <p>QUE le groupe dépose des états financiers plus détaillés et plus cohérents lors de son prochain renouvellement ;</p> <p>QUE le groupe participe à la formation sur la gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe respecte la date de dépôt des dossiers pour son prochain renouvellement.</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

2024-CRGET-304	BQAM	d'envergure	DRR	Condition : QUE le groupe tienne une assemblée électorale pour compléter son conseil d'administration en respectant l'article 6.1.2.1 et l'article 6.1.2.2 de la Politique 51 sur la représentation des associations étudiantes facultaires au Conseil d'administration d'un groupe étudiant d'envergure requérant une cotisation automatique non obligatoire (CANO) ainsi que son mode de désignation, et ce, d'ici le 31 mars 2024 ; Recommandation QUE le groupe ajuste sa comptabilité en termes d'exercice et non de caisse afin d'harmoniser le bilan financier.	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-305	CSPE	d'envergure	DRR	Sans conditions Félicitation pour tout le travail effectué !	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-306	COOP	d'envergure	DRR	Retrait	retrait	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024
2024-CRGET-307	EUMC	d'envergure	DRR	Conditions : QUE le groupe tienne une assemblée électorale pour compléter son conseil d'administration en respectant l'article 6.1.2, 6.1.2.1 et l'article 6.1.2.2 de la Politique 51 sur la composition d'un groupe étudiant d'envergure, la représentation des associations étudiantes facultaires au Conseil d'administration d'un groupe étudiant d'envergure requérant une cotisation automatique non obligatoire (CANO) ainsi que son mode de désignation, et ce, d'ici le 31 mars 2024. QUE le groupe s'assure de mettre à jour la liste de ses administrateurs et administratrices au REQ et dans le registre des officiers et officières des SVE en cohérence avec les résolutions prises en assemblée générale. QUE le groupe dépose sa preuve d'assurance d'ici le 31 mars 2024 ou lors de la prochaine activité, tel que stipulé à l'article 6.14.5 de la Politique 51 ; QUE le groupe dépose une mission d'examen ou un audit par un comptable agréé lors du prochain renouvellement ; Recommandation : QUE le groupe participe à la formation Gestion budgétaire offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025

2024-CRGET-308	GRIP	d'envergure	DRR	Conditions : QUE le groupe dépose des états financiers audités 2022-2023 réalisée par un comptable professionnel agréé pour des revenus de 100 000\$ et plus avant le 31 mars 2024, tel que stipulé dans l'article 6.14.4 de la Politique 51. Après le 01 avril 2024, la cotisation automatique non-obligatoire ne pourra pas être remise au groupe tant que la condition n'aura pas été remplie. QUE le groupe présente ses états financiers à ses membres lors de sa prochaine assemblée générale annuelle ;	2 ans	15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-309	GRIP-comité CRAPAUD	comité	DRR	Sans condition		
2024-CRGET-310	GRIP-comité PASC	comité	DRR	Sans condition		
2024-CRGET-311	GRIP-comité SOS Territoire	comité	DRR	Condition : QUE le groupe ne dédouble pas les activités déjà offertes par le groupe étudiant le CPN.		
2024-CRGET-312	GRIP- comité STASIS	comité	DRR	Condition : QUE le groupe ne dédouble pas les activités déjà offertes par le GRIP.		
	GRIP-comité Aliments d'Ici	comité		aucun dépôt de dossier		
2024-CRGET-313	GRIP- comité Achoppe sociale	comité en reconnaissance		Refus	refus	
2024-CRGET-314	GRIP-comité Education Populaire	comité en reconnaissance		Refus	refus	
2024-CRGET-315	GRIP-comité Médias Libres	comité en reconnaissance		Probatoire QUE le groupe ne dédouble pas les activités déjà offertes par le Service audiovisuel de l'UQAM ou SeizeNeuf dans les formats proposés et les prêts de matériels audiovisuels ; QUE le groupe prouve le par et pour la communauté uqamienne ; QUE le comité présente des initiatives étudiantes qui s'inscrivent dans le respect de la Politique 51 ;	2 ans	
2024-CRGET-316	GRIP-comité Lueurs	comité en reconnaissance		Refus	refus	
2024-CRGET-317	GRIP-comité Recyborg	comité en reconnaissance		aucun dépôt de dossier	retrait	
2024-CRGET-318	GRIP-comité Anarchives	déjà refusé		aucun dépôt de dossier	retrait	
2024-CRGET-319	GRIP-comité CELLUL	déjà refusé		aucun dépôt de dossier	retrait	
2024-CRGET-320	Club Dexter	candidat	DCR	refus	refus	
2024-CRGET-321	Club Les Orateurs scientifiques de l'UQAM	candidat	DCR	refus	refus	

2024-CRGET-322	Comité Web3 UQAM	candidat	DCR	refus	refus	
2024-CRGET-323	QUEER UQAM	candidat	DCR	2 ans		15 novembre 2023 au 15 novembre 2025
2024-CRGET-324 13 mars 2024	SeizeNeuf	reconnu	DRR	<p>1 an</p> <p>Conditions :</p> <p>QUE le groupe dépose les états financiers pour 2022-2023 et la mission d'examen pour 2020-2021, d'ici le 14 novembre 2024 ;</p> <p>QUE la redéfinition de la mission du groupe étudiant soit présentée et votée en assemblée générale annuelle et qu'elle respecte la politique 51 dans le par et pour la communauté uqamienne, et ce avant le 14 novembre 2024 ;</p> <p>QUE le groupe dépose un extrait de procès-verbal d'assemblée générale annuelle faite comme le stipule la Lois sur les entreprises et la Politique 51, avec la présentation à ses membres, des états financiers 2022-2023, de la mission d'examen 2020-2021 ainsi que le bilan des activités en lien avec leur mandat voté ;</p> <p>QUE le groupe complète sa mise à jour annuelle 2023 au REQ d'ici le 31 août 2024 ;</p> <p>QU'il n'y ait pas de dédoublement avec des services existants ;</p> <p>Recommandations :</p> <p>QUE le groupe participe à la formation « Rôles et responsabilités des administratrices d'un organisme sans but lucratif + les assurances responsabilités civiles » offerte par le Bureau des affaires étudiantes ;</p> <p>QUE le groupe étudiant priorise des activités pour la communauté uqamienne avant celle à but lucratif et priorise sa restructuration ;</p> <p>QUE le groupe bénéficie de l'encadrement de sa conseillère à la vie étudiante ;</p>	1 an	15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

* Légende des décisions	
Demande de candidature à la reconnaissance	DCR
Demande de reconnaissance	DR
Demande de renouvellement de reconnaissance	DRR

Liste des groupes candidats à la reconnaissance, des groupes reconnus, des groupes parapluie et des groupes d'envergure

Nom du groupe	
Groupes reconnus	
	AIESEC
	Association des étudiants africains de l'UQAM
	Association des étudiants d'origine caribéenne
	Association des étudiants musulmans de l'UQAM
	Bureau du conseil en management
	Cercle des premières nations
	Collège Frontière - Les étudiants alphabétiseurs de l'UQAM
	Comité UQAM-Amérique Latine
	Elle code
	Étudiants socialistes de l'UQAM
	IKTUS, Service d'animation biblique et Pastorale
	L'Apostrophe
	Les Cours du Samedi
	Ligue d'improvisation centrale
	Montréal Campus
	Parlons sciences, section étudiante UQAM
	Passerelle 840
	Regroupement entrepreneurial étudiant de l'UQAM
	Seizeneuf, la web télé des étudiants de l'UQAM
	UQAM en spectacle
Groupes parapluie	
	Centre étudiant de recherche et d'action nationale (CERAN)+
Groupes d'envergure	
	BQAM
	Comité de soutien aux parents étudiants
	COOP UQAM
	Entraide Universitaire Mondiale du Canada
	Groupe de recherche d'intérêt public (GRIP)

	candidats
	QUEER UQAM
	Comité Web3
	Groupe de réflexion sur la droite politique
	Club Les orateurs scientifiques